JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - DISP TOULOUSE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - DISP TOULOUSE

FO Justice
UISP - TOULOUSE

Chères Collègues, Chers Collègues,

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez appelés à choisir l'organisation syndicale qui vous représentera durant les quatre prochaines années.

Depuis toujours, **FO Justice** œuvre à la construction d'un syndicat multibranches, rassemblant l'ensemble des corps et des grades du ministère de la Justice. Cette unité constitue notre force. Elle permet de porter les revendications de tous au sein d'un collectif puissant, légitime et reconnu pour son expertise sur l'ensemble des filières.

▸ **L'UISP FO Justice Toulouse** partage pleinement cette vision. C'est pourquoi notre liste est composée de femmes et d'hommes investis, expérimentés et compétents, issus de différents domaines, afin de représenter au mieux l'ensemble des personnels.

Au cours de ce mandat, **FO Justice** a été le moteur d'une réforme historique. Cette réforme a permis l'accession du corps de commandement en catégorie A et du corps d'encadrement et d'application en catégorie B. Pendant que certaines organisations syndicales entretenaient le doute et la désinformation, **FO Justice travaillait sans relâche pour obtenir une véritable reconnaissance statutaire et indemnitaire.**

N'en déplaise à certains, les importantes vagues de promotions au sein des deux filières du CEA démontrent l'intérêt que chacune et chacun d'entre vous porte à cette réforme. Ceux qui la dénigraient hier continuent pourtant de se précipiter dès l'ouverture des campagnes de RAEP et des tableaux d'avancement. **Les faits parlent d'eux-mêmes.**

En matière de sécurité, **FO Justice** a, une nouvelle fois, porté et obtenu des avancées concrètes directement issues des remontées du terrain : PIE, caméras-piétons, bombes incapacitantes… **Autant de revendications devenues des réalités grâce à notre engagement.**

Tout au long de ce mandat, vous avez pu apprécier la disponibilité, l'écoute, l'expertise et la proximité de vos représentants régionaux et locaux. Le nombre croissant de sollicitations témoigne de la confiance que vous nous accordez. Cette confiance se construit au quotidien, par notre présence à vos côtés, notre accompagnement et les résultats obtenus.

Un travail considérable a également été accompli par vos secrétaires locaux pour vous accompagner dans la constitution et le suivi de vos dossiers RAEP. Ils ont été présents dans tous les combats visant à défendre vos conditions de travail, votre sécurité et vos intérêts dans chacun de vos établissements.

Forte de son unité, **FO Justice** poursuivra son action afin d'obtenir les réformes indispensables pour les filières PA et PT, qui méritent une reconnaissance à la hauteur de leur engagement, de leurs compétences et des missions essentielles qu'elles accomplissent chaque jour.

Voter FO Justice, c'est choisir un syndicat qui défend l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, sans distinction.

Sur notre ressort, l'**UISP FO Justice** est depuis plusieurs années le syndicat majoritaire, occupant la première place en nombre de voix. Ce résultat est le fruit de votre confiance et de notre travail.

Vous avez pu compter sur FO Justice durant ce mandat. Vous pourrez continuer à compter sur une équipe engagée, disponible et déterminée à défendre vos droits.

En décembre, c'est FO Justice qui compte sur vous. Par votre vote, vous permettez à votre syndicat de poursuivre les combats engagés et d'obtenir de nouvelles avancées pour l'ensemble des personnels.

Il nous reste encore de nombreux défis à relever. Ensemble, continuons à faire entendre notre voix et donnons à **FO Justice** la représentativité qu'elle mérite.

Enfin, il est essentiel de rappeler que Force Ouvrière est un syndicat libre, indépendant et fidèle à ses valeurs, telles qu'elles sont inscrites dans ses statuts !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Toulouse, Frédéric JENOT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CSA - DISP TOULOUSE

FO Justice
UISP - TOULOUSE

CP Perpignan	Frédéric JENOT, CEA
CP Béziers	Jordan KAUFFMANN, CEA
MA Carcassonne	Yohann VERSCHELLE, CEA
SPIP 81	Aurélien LAHONDES, CPIP
CP Toulouse-Seysses	Jérôme COMBELLES, CEA
DISP Toulouse	Sandra COMBES, Administrative
CP Toulouse-Seysses	Djamel IHALLAINE, CEA
SPIP 81	Mélanie LAHONDES, CPIP
CP Béziers	Béatrice BOIZET, CEA
CP Villeneuve-lès-Maguelone	Philippe MORON, CEA
MA Montauban	Magali BOMPARD, CEA
CP Béziers	Stéphanie CORSINI, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr